

EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A.

en liquidation judiciaire

Communiqué des liquidateurs

Numéro 27

concernant la tierce opposition contre le jugement du 4 juin 2014

Par jugement du 1^{er} avril 2015, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, quinzième section, a déclaré la tierce-opposition non fondée.

Les opposants ont interjeté appel en date du 23 avril 2015.

Dans l'attente d'une décision à rendre par la Cour d'Appel, le tribunal ne se prononcera pas sur la requête en approbation des créances admises au passif dans les fonds ELI CORPORATE BONDS, ELI CORPORATE BONDS 07-2014 et AC ALTERNATIVE PHAROS EVOLUTION FUND déposée en exécution du jugement du 4 juin 2014.

Aucun autre fonds ne pourra être proposé à la distribution d'un dividende.

Luxembourg, le 29 avril 2015.

Les liquidateurs

Evelyne KORN

Paul LAPLUME